

Date de la convocation : 12 décembre 2016

Date d'affichage de la convocation : 12 décembre 2016

Date d'affichage du compte rendu : 26 décembre 2016

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 22 DECEMBRE 2016

L'an deux mil seize, le vingt-deux décembre à 20 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué sous l'ordre du jour suivant :

- 1) Désignation d'un délégué titulaire et d'un suppléant à la CAB
- 2) Extension du régime indemnitaire
- 3) Questions diverses

s'est réuni par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Sylvain FRENOY, Maire.

Présents : MM. Mmes FRENOY sylvain, MARCHADOUR Jean-Pierre, DACHON Catherine, RIVOLIER Martine, DACHON Serge, DEBRYE Denis, CLERGET Bernard, MARIN Viviane, VIOT Gabriel, DEGEITERE Géraldine.

Absents excusés : MM. SOISSON Frédéric, HUMMEL Bruno, GRARE Rémy.

Le Conseil Municipal a élu pour M. Gabriel VIOT.

Le compte rendu de la dernière réunion a été approuvé à l'unanimité.

I - Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant à la CAB

Monsieur le Maire explique que par un arrêté en date du 16 décembre 2016, M. le Préfet de l'Oise a arrêté la composition du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB) et de la communauté de communes rurales du Beauvaisis.

L'application des dispositions des II et III de l'article L.5211-6-1 du code général des collectivités territoriales porte à 86 le nombre de conseillers communautaires à la CAB.

Pour la commune de Haudivillers dont le nombre de siège a diminué de 1, en application de l'article L273-11 du code électoral, le conseiller communautaire le moins bien placé dans l'ordre du tableau perd de plein droit son mandat de conseiller communautaire et devient de ce fait suppléant.

Les noms du conseiller communautaire titulaire et suppléant seront communiqués par voie d'affichage.

Par application de cet arrêté M. Sylvain FRENOY est conseiller communautaire titulaire et M. Serge DACHON conseiller communautaire suppléant.

II - Extension du régime indemnitaire

Monsieur le Maire explique qu'avec la création d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe, il va être nécessaire d'étendre le régime indemnitaire à ce grade.

En effet, aujourd'hui il existe un régime indemnitaire pour les rédacteurs, mais il n'y en a pas pour les rédacteurs principaux.

Cette extension ne pourra se faire qu'après avoir saisi le comité technique paritaire du centre de gestion de l'Oise.

De ce fait, ce point sera inscrit lors d'une prochaine réunion.

III - Question diverse

3.1) Compte rendu d'activité 2015 du se 60

Monsieur le Maire donne à chaque élu le compte rendu d'activité 2015 du syndicat d'énergie de l'Oise.

3.2) Tour de table :

M. CLERGET : explique qu'hier il y a eu une double séance de cinéma. La première à 18h00 pour les enfants avec le film « les trolls », tout en sachant que la collectivité a offert les places aux enfants de la commune accompagné d'une petite friandise.

Il y a eu au total 70 personnes, dont 23 adultes et 47 enfants (dont 30 de la commune).

C'était également l'inauguration de l'écran qui fait 4.5 m par 3m. Le son et l'image était d'une très bonne qualité.

Lors de la deuxième séance à 20h00, il a été projeté le film « les têtes de l'emploi » devant 40 personnes.

Le prochain film projeté en janvier sera « demain tout commence ».

Mme DACHON : fait une synthèse sur la manifestation du marché de Noël qui a été organisée par l'association Grand Oise.

Il y a eu moins d'exposants que l'an dernier, mais ils étaient de bonne qualité et mieux disposés.

Il a été demandé à l'association de faire un effort l'année prochaine sur l'organisation et la communication de cette manifestation, sinon la commune reprendra cette organisation.

Mme RIVOLIER : pose une question sur le problème global de la sécurité dans la commune. Il n'y a toujours pas de nouvelles des « voisins vigilants » et il y a eu plusieurs vols dernièrement. Des enfants auraient même été agressés par des personnes dans une voiture.

M. MARCHADOUR explique que les gendarmes enquêtent sur ce dernier point et qu'il faut les laisser travailler.

Mme RIVOLIER demande que le mécontentement du conseil municipal soit remonté au niveau de la gendarmerie afin de faire avancer l'opération des « voisins vigilants ».

Signale qu'il y a souvent du bruit au club house du football le vendredi soir et qu'il serait nécessaire de faire un rappel à l'ordre aux utilisateurs.

M. MARCHADOUR : signale qu'un volet et un carreau ont été cassés au club house du football le week end dernier.

M. DACHON : informe qu'il y a eu un concert de gospel et de variétés à l'église dimanche dernier. C'était un spectacle d'une très grande qualité et qui a regroupé environ 80 personnes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h00.

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

S. FRENOY

Gabriel VIOT

Les membres du conseil municipal,